



Contrecœur, le 9 mai 2023,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2. de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous faire un rapport sur la situation financière de la Ville de Contrecœur au 31 décembre 2022. Ce document traite des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

L'audit des livres de la Ville de Contrecœur a été effectué par la firme M.P.A., comptables agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2022.

Ces états financiers comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2022.

Les états financiers donnent également une image fidèle des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rapport financier 2022**

Le rapport financier 2022 a été déposé au conseil municipal le 9 mai 2023. Il est important de rappeler que l'exercice financier non consolidé 2022 démontre un excédent à des fins fiscales de 816 657 \$ sur des prévisions budgétaires de 19 744 704 \$. Le surplus non affecté non consolidé au 31 décembre 2022 se situe à 3 163 484 \$.

La croissance du développement commercial a généré des revenus de mutation plus élevés que prévu. Le nombre de transactions immobilières résidentielles a également généré des revenus de mutations supplémentaires.

Les revenus de mutation, dont plus de la moitié proviennent du secteur commercial, ont été de 1 012 000 \$ plus élevés qu'anticipés.

Des revenus de taxation supplémentaires au niveau commercial, industriel et résidentiel ont également généré des revenus additionnels d'un montant d'environ 332 000 \$.

Finalement, des dépassements de coûts sur les règlements d'emprunt, dû à un marché inflationniste et une pénurie de main d'œuvre, ont totalisé des impacts supplémentaires d'environ 600 000 \$ sur le bénéfice 2022.

Ces trois facteurs expliquent en majeure partie le surplus de l'année 2022. S'ajoutent à ces écarts, un montant supplémentaire cotisé à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et une économie dans les salaires, pour arriver au surplus de l'année 2022 de 816 657 \$.

### **Quote-part**

Les dépenses de quote-part pour la Ville se chiffrent à 22 % des dépenses de fonctionnement non consolidées 2022.

Les organismes auxquels la Ville verse des quotes-parts sont principalement la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, l'Autorité régionale de transport métropolitain, la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC de Marguerite-D'Youville et la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

### **Dette**

Au 31 décembre 2022, la dette à long terme se chiffre à 37 425 900 \$. De ce montant, 10,6 millions \$ se rattachent à des taxes de secteur, majoritairement commerciales et industrielles. Le montant de la dette à la charge de l'ensemble des citoyens augmente de 1.5 million \$, soit de 25 068 444 \$ à 26 582 200 \$. La dette par habitant quant à elle, passe de 3 735 \$ à 3 679 \$.

### **Immobilisations**

Chaque année, la Ville investit au niveau de ses immobilisations. Les dépenses de la Ville pour l'année 2022 se sont élevées à 9.2 millions \$.

La Ville a procédé à la construction du nouveau réservoir d'eau potable, afin de maintenir un bilan de l'eau efficace et conforme. Les travaux se termineront en 2023.

Afin de maintenir le plan d'intervention en infrastructures routières locales dressé par le Service des travaux publics, la Ville a effectué plusieurs travaux dans diverses rues de la Ville. On peut citer la rue des Patriotes et le rang du Ruisseau.

Ce plan est appuyé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de cibler les interventions les plus appropriées à effectuer sur le territoire. De plus, les travaux ont été finalisés dans la bretelle 117 ainsi qu'à la Cité 3000.

La Ville a également effectué des travaux dans ses bâtiments selon le carnet de santé, dont des travaux de rénovations majeures à la Maison Lenoblet-Du Plessis. La Ville a également fait l'acquisition de plusieurs véhicules et équipements, dont une remorque chauffante pour l'asphalte, ainsi qu'un tracteur utilitaire pour le Service des travaux publics.

Finalement, un terrain a été acquis pour la construction de la nouvelle caserne alors que la Ville s'est portée acquéreur de lots pour agrandir les sentiers dans le parc régional des Grèves.

En décembre dernier, nous avons adopté un audacieux programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) qui se chiffre, pour les années 2023 à 2025, à 51 191 812 \$.

Suivant ce programme, en 2023, les travaux de la nouvelle caserne débuteront, ainsi que ceux pour le nouveau pavillon de la piscine au parc Eucher-Cormier. La Ville effectuera également des plans et devis ainsi que des travaux dans plusieurs rues de la Ville afin de continuer le plan d'intervention en infrastructures routières locales.

### **Réserves financières**

Notre engagement envers l'environnement demeure une des priorités du conseil municipal. Le Fonds sur le développement durable affiche une réserve de 381 930 \$, celle pour le transport collectif se solde à 453 599 \$ alors que la réserve de biométhanisation affiche un cumul de 69 355 \$. Nous disposons de 188 095 \$ dans notre Fonds de l'arbre.

La Ville dispose d'autres réserves. Celle pour l'équilibre budgétaire se solde à 2 millions \$, la réserve pour les infrastructures affiche 500 000 \$ et la réserve foncière est au montant de 909 200 \$. Le total de ces réserves se chiffre à 4 502 179 \$.

Ces dernières permettront d'atténuer les augmentations prévisibles de ces activités.

La Ville de Contrecoeur jouit d'un cadre financier privilégié. En effet, nous pouvons compter sur l'apport des citoyens corporatifs, tant du point de vue fiscal que social,

ce qui nous permet d'avoir des infrastructures importantes pour une municipalité de notre taille. Le développement de la zone industrialo-portuaire créera des retombées économiques importantes qui enrichiront notre communauté. Le conseil municipal travaille dans l'objectif de construire une ville dans laquelle les citoyens puissent jouir d'un environnement à la hauteur de leurs aspirations.

Le conseil municipal est décisionnel et donne ses orientations de développement dans le plus grand intérêt des Contrecœuroises et des Contrecœurois en s'appuyant sur les informations fournies par l'équipe de gestion municipale en place. La Ville de Contrecœur bénéficie d'une saine gestion où tous les élus et tous les employés effectuent leurs rôles et responsabilités afin de construire une ville répondant aux besoins des générations futures.

Je vous remercie de votre attention,  
Maud Allaire, mairesse